

Mai 2012

F

	منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة	联合国 粮食及农业组织	Food and Agriculture Organization of the United Nations	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	Продовольственная и сельскохозяйственная организация Объединенных Наций	Organización de las Naciones Unidas para la Alimentación y la Agricultura
---	--------------------------------------	-------------	---	---	---	---

CONSEIL

Cent quarante-quatrième session

Rome, 11-15 juin 2012

Rapport de la cent dixième session du Comité du Programme (7-11 mai 2012)

Résumé

À sa première session ordinaire de l'année civile 2012, le Comité du programme s'est penché sur des questions touchant à l'évaluation, la planification du Programme et l'établissement des priorités, et il soumet ses conclusions et ses recommandations à l'attention du Conseil.

Mesures suggérées au Conseil

Le Conseil est invité à souscrire aux conclusions du Comité du programme, ainsi qu'à ses recommandations s'agissant des questions relevant de son mandat.

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

Rakesh Moothoo

Secrétaire du Comité du programme

Tél: +39 06 5705 5987

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur internet, à l'adresse www.fao.org.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Introduction	3
Adoption de l'ordre du jour et du calendrier provisoires	3
Élection du Vice-Président pour 2012.....	3
Planification du Programme et établissement des priorités	4
Rapport intérimaire sur le Plan d'action pour la prévention et la maîtrise des grandes maladies animales et des risques de santé publique qui y sont liés	4
Évaluation	4
Nomination du Directeur de l'évaluation	4
Évaluation des activités de la FAO en matière de régimes fonciers et droits applicables à la terre et autres ressources naturelles et sur la question de l'accès, et réponse de la Direction	4
Évaluation du rôle et des activités de la FAO en matière de politiques alimentaires et agricoles, et réponse de la Direction.....	5
Évaluation de la réponse de la FAO aux inondations de juillet 2010 au Pakistan et réponse de la Direction.....	6
Efficacité de la FAO au niveau des pays: synthèse des évaluations effectuées dans les pays bénéficiant de grands programmes de secours d'urgence et de relèvement (Éthiopie, Zimbabwe et Haïti).....	6
Suite donnée à l'évaluation du rôle et des activités de la FAO dans le domaine de l'eau.....	7
Points permanents	7
Date et lieu de la prochaine session et points à examiner lors de celle-ci	7
Questions diverses.....	7

RAPPORT DE LA CENT DIXIÈME SESSION DU COMITÉ DU PROGRAMME
Rome, 7-11 mai 2012

Introduction

1. Le Comité soumet ci-dessous au Conseil le rapport de sa cent dixième session.
2. Outre la Présidente, Mme Cecilia Nordin van Gansberghe (Suède), étaient présents les représentants des Membres suivants:

M. A.R. Ayazi (Afghanistan)	M. M. Valicenti (Canada)
M. M. Mellah (Algérie)	M. Handi Guo (Chine)
M. F.G. Cramer (Allemagne)	M. E.O. Fayed (Égypte)
M. G.O. Infante (Argentine)	M. A.G. Aseffa (Éthiopie)
Mme S. Afroz (Bangladesh)	M. N. Fraser (Nouvelle Zélande)
Mme M. van Dooren (Belgique)	M. G. Vega Berrio (Panama)

3. La Présidente a informé le Comité que, pour cette session:
 - M. Guido J. Martinelli avait été désigné pour remplacer M. G. Vega Berrio en tant que représentant du Panama pendant la session de l'après-midi du mercredi 9 mai;
 - Mme Debra Price avait été désignée pour remplacer M. M. Valicenti en tant que représentant du Canada pour la session de la matinée du mercredi 9 mai.

Le résumé des qualifications des remplaçants des représentants peut être téléchargé sur le site internet des Organes directeurs et statutaires de la FAO à l'adresse:

<http://www.fao.org/unfao/govbodies/gsbhome/programme-committee/fr/>.

Adoption de l'ordre du jour et du calendrier provisoires¹

4. Le Comité du Programme a adopté l'ordre du jour provisoire en y apportant la modification suivante: supprimer le point 4 – *Stratégie et vision de la FAO pour ses activités en matière de nutrition (aperçu)* – en raison de la réception très tardive du document, et reporter l'examen à la prochaine session ordinaire.

Élection du Vice-Président pour 2012

5. Le Comité a décidé à l'unanimité de réélire Mme Sultana Afroz Vice-Présidente du Comité du Programme pour l'année civile 2012.

¹ PC 110/1; PC 110/INF/1.

Planification du Programme et établissement des priorités

Rapport intérimaire sur le Plan d'action pour la prévention et la maîtrise des grandes maladies animales et des risques de santé publique qui y sont liés²

6. Le Comité:

- a) a pris note avec intérêt du rapport et félicité la FAO pour son travail sur le Plan d'action « *Une seule santé* » et les partenariats y afférents;
- b) a recommandé au Secrétariat d'établir un ordre des priorités sur la base de la contribution des membres du Comité dans le Plan d'action, en tenant compte des ressources nécessaires;
- c) a recommandé de renforcer les activités sur les partenariats.

Évaluation

Nomination du Directeur de l'évaluation³

7. Le Comité:

- a) a noté que le mandat du directeur actuel du Bureau de l'Évaluation expirait le 31 août 2013;
- b) a noté que, conformément à la procédure de nomination du directeur de l'évaluation décrite au paragraphe 42 de la Charte du Bureau de l'évaluation de la FAO, un Groupe formulerait une recommandation finale au sujet des candidats aptes à être nommés par le Directeur général;
- c) a pris note du calendrier figurant à l'annexe 2 du document, qui commence par la constitution du Groupe en juin 2012, en vue de la nomination du nouveau directeur de l'évaluation au plus tard en mai 2013 et de son recrutement au plus tard le 1^{er} septembre 2013;
- d) a décidé, conformément à la Charte du Bureau de l'évaluation, de désigner le plus tôt possible deux de ses membres pour participer aux travaux du Groupe.

Évaluation des activités de la FAO en matière de régimes fonciers et droits applicables à la terre et autres ressources naturelles et sur la question de l'accès, et réponse de la Direction⁴

8. Le Comité du Programme s'est félicité de la qualité du rapport d'évaluation et de la méthode qui avait été utilisée. Il a relevé que l'évaluation avait été réalisée dans les délais et qu'elle était pertinente du point de vue des activités en cours, et il a noté que la réponse de la Direction avait été élaborée comme il convenait.

9. Le Comité du Programme:

- a) a approuvé les recommandations qui figuraient dans l'évaluation, et s'est félicité que la Direction les ait toutes acceptées;
- b) a souligné que le travail au niveau mondial (qui nécessite une masse critique au Siège) devait être poursuivi, et a appelé à un effort renouvelé pour améliorer l'exécution et l'impact au niveau des pays;
- c) a insisté sur l'importance d'une vision clairement définie et d'une stratégie cohérente, dûment alignées sur l'orientation stratégique de l'Organisation en constante évolution, aux fins de la mise en application des travaux sur les régimes fonciers, les droits et l'accès à la terre;
- d) a souligné la nécessité d'un cadre solide de suivi, d'évaluation et de responsabilités;

² PC 110/2.

³ PC 110/9.

⁴ PC 110/4; PC 110/4 Add.1; PC 110/4 Sup.1.

- e) a reconnu que la FAO avait un rôle important à jouer en tant qu'acteur neutre dans l'architecture mondiale relative aux régimes fonciers, aux droits et à l'accès à la terre, et que l'Organisation possédait à cet égard un avantage comparatif;
- f) a noté les points faibles concernant le transfert de connaissances et le renforcement des capacités, ainsi que le rôle de la FAO et son travail en matière de politiques au niveau des pays;
- g) a souligné qu'il fallait multiplier les partenariats avec d'autres organisations du système des Nations Unies, la société civile et le secteur privé;
- h) a noté la nécessité d'établir des priorités, qui avait déjà été mise en évidence dans d'autres évaluations, et a demandé instamment à la Direction de faire un nouvel effort dans ces domaines.

Évaluation du rôle et des activités de la FAO en matière de politiques alimentaires et agricoles, et réponse de la Direction⁵

10. Le Comité s'est félicité de l'Évaluation et de la méthode utilisée et a accueilli favorablement la réponse positive de la Direction.

11. Le Comité:

- a) a approuvé la mise en œuvre des recommandations issues de l'Évaluation, qui ont été acceptées par la Direction, et qui contribueront à une transformation et à un renouveau généraux des activités de l'Organisation, du fait qu'elles permettront de renforcer l'obligation redditionnelle au sein du réseau de bureaux décentralisés, de mettre davantage l'accent sur les priorités et d'encourager une utilisation plus efficiente des ressources;
- b) a souligné que les activités de la FAO en matière de politiques faisaient partie de ses fonctions essentielles les plus importantes, et que l'Organisation devait faire le nécessaire pour que les compétences et le recrutement de ses ressources humaines soient alignés sur cette fonction essentielle; il a en outre souligné combien il importait de préserver les capacités, en particulier au Siège, pour que la FAO accomplisse son travail excellent, objectif et reconnu en matière de politiques au niveau mondial;
- c) a souligné qu'il fallait redoubler d'efforts et multiplier les activités au niveau des pays pour améliorer l'impact des travaux menés en matière de politiques;
- d) a souligné la nécessité de créer une culture d'évaluation de l'impact;
- e) a souligné que le travail sur les politiques devait être intégré dans toutes les zones géographiques et dans tous les secteurs, afin d'apporter aux bureaux décentralisés le soutien dont ils ont besoin pour agir efficacement compte tenu des demandes des Membres et conformément au mandat de la FAO, et compte tenu également des fonctions essentielles et des avantages comparatifs de l'Organisation; il a souligné également que tout changement structurel et tout transfert de ressources devaient être fondés sur une analyse fonctionnelle approfondie;
- f) a noté qu'il fallait que la FAO élargisse ses partenariats avec les ministères compétents dans les pays, et de façon générale encourage davantage les partenariats;
- g) a demandé que le travail de l'Organisation sur les politiques, tel qu'il sera recentré, ainsi que la mise en œuvre des recommandations de l'évaluation, soient intégrés à la nouvelle orientation stratégique de l'Organisation, qui est inscrite dans le Cadre stratégique révisé pour 2010-2019, le Plan à moyen terme 2014-2017 et les cadres de programmation par pays;

⁵ PC 110/5; PC 110/5 Add.1; PC 110/5 Sup.1.

- h) a signalé qu'il fallait prendre en compte le modèle de décentralisation – en particulier la relation entre le Siège et les bureaux décentralisés – dans le travail au niveau des pays;
- i) a souligné que les rapports intérimaires sur la mise en œuvre des recommandations devaient être axés sur les avantages et sur l'impact.

Évaluation de la réponse de la FAO aux inondations de juillet 2010 au Pakistan et réponse de la Direction⁶

12. Le Comité a accueilli avec satisfaction l'évaluation et la méthode utilisée.
13. Le Comité:
- a) a félicité l'Organisation de la qualité d'un travail qui a été effectué dans des circonstances très difficiles;
 - b) a recommandé d'apporter des améliorations en particulier sur un certain nombre de points:
 - délai de mise en place des programmes d'urgence
 - établissement de procédures opérationnelles standard
 - ciblage des bénéficiaires
 - intégration de la problématique hommes-femmes
 - suivi et évaluation des programmes d'urgence
 - c) a encouragé la collaboration avec les organismes partenaires sur le plan du partage des connaissances, qui doit être mutuellement bénéfique, et souligné le rôle fondamental que jouent les représentants de la FAO dans les grandes situations d'urgence;
 - d) a souligné combien il importait d'intégrer davantage les activités relatives aux situations d'urgence et celles concernant le développement, de façon à renforcer la capacité de résistance, et qu'il fallait ajouter ce point aux Cadres de programmation par pays.

Efficacité de la FAO au niveau des pays: synthèse des évaluations effectuées dans les pays bénéficiant de grands programmes de secours d'urgence et de relèvement (Éthiopie, Zimbabwe et Haïti)⁷

14. Le Comité s'est félicité du rapport de synthèse, qui met en évidence les enseignements à tirer de l'expérience acquise dans les pays bénéficiant de grands programmes de secours d'urgence et de relèvement, ainsi que les questions systémiques.

15. Le Comité:
- a) a souligné qu'il importait d'intégrer davantage encore les activités d'urgence et de développement;
 - b) a souligné qu'il fallait renforcer le suivi, l'évaluation et l'obligation de rendre des comptes pour les activités menées dans les pays;
 - c) a invité instamment à accélérer la prise en compte de la problématique hommes-femmes;
 - d) a recommandé que les thèmes transversaux, notamment l'environnement durable et l'adaptation au changement climatique, soient pris en compte dans les pays en situation de crise prolongée;

⁶ PC 110/6; PC 110/6 Add.1; PC 110/6 Sup.1.

⁷ PC 110/7.

- e) a suggéré que les futures évaluations de pays ciblent des pays présentant des éléments géographiques et économiques communs.

Suite donnée à l'évaluation du rôle et des activités de la FAO dans le domaine de l'eau⁸

16. Le Comité s'est félicité du rapport sur la suite donnée à l'évaluation du rôle et des activités de la FAO dans le domaine de l'eau, ainsi que du processus de validation mis en place.

17. Le Comité:

- a) s'est déclaré favorable à l'application du processus d'évaluation aux futures grandes évaluations, sous réserve que celui-ci présente un bon rapport coût-efficacité;
- b) a demandé instamment que le processus de validation porte sur les recommandations au niveau stratégique.

18. En ce qui concerne les travaux menés par la FAO dans le domaine de l'eau, le Comité:

- a) a confirmé l'importance de ces travaux, ainsi que celle de la Plateforme sur l'eau;
- b) a souligné l'importance des produits normatifs et indiqué que ceux-ci étaient largement utilisés en dehors de l'Organisation;
- c) a encouragé la Direction à maintenir le vaste réseau de partenariats qui a été établi, et à renforcer en particulier ses partenariats avec les institutions financières internationales;
- d) a souligné combien il importait de poursuivre les travaux sur les systèmes du patrimoine agricole et a formulé des encouragements en ce sens;
- e) a noté l'importance des travaux relatifs aux bassins hydrographiques transfrontaliers;
- f) a souligné qu'il était important de préserver les capacités du Siège consacrées à l'élaboration de biens publics normatifs, s'agissant en particulier des programmes coordonnés relatifs à l'eau.

19. Le Comité a demandé que soit fournie pour chaque évaluation, dans les réponses de la Direction, une estimation des coûts de la mise en œuvre des recommandations. Il a encouragé la Direction à trouver les moyens, autant que faire se peut, de donner suite à ces recommandations sans que cela n'ait d'incidence du point de vue des coûts.

Points permanents

Date et lieu de la prochaine session et points à examiner lors de celle-ci

20. Le Comité a été informé que sa cent onzième session (extraordinaire) aurait lieu à Rome le 31 mai et le 1^{er} juin 2012, en même temps que la cent quarante-cinquième session (extraordinaire) du Comité financier.

21. Le Comité a noté que les documents devaient être remis en temps voulu pour être examinés comme il se doit aux fins d'un débat approfondi, et il a invité instamment le Secrétariat à veiller à ce que les délais conformes à la pratique établie, à savoir deux semaines au moins avant la réunion, soient dûment respectés.

Questions diverses

22. Le Comité a accueilli avec satisfaction un exposé de la Division de la parité, de l'équité et de l'emploi rural sur les activités de l'Organisation concernant l'emploi rural et un travail décent, se félicitant du caractère informel de l'exposé. Il a demandé qu'à l'avenir le Secrétariat choisisse des domaines d'activité qui conviennent et qui puissent faire l'objet d'une présentation informelle si le calendrier de la session le permet.

⁸ PC 110/8; PC 110/8 Add.1; PC 110/8 Sup.1.

23. Le Comité s'est félicité que le Secrétariat ait créé un forum en ligne à son intention et a encouragé ses membres à s'en servir davantage pour échanger des idées, en particulier sur les questions d'évaluation.

24. Le Comité a rappelé que conformément aux dispositions des Textes fondamentaux de l'Organisation⁹, les États qui sont membres du Comité désignent pour les représenter des personnes qui « possèdent une compétence [...] particulière » et que « s'il apparaît que le représentant d'un membre du Comité sera dans l'impossibilité de participer à une session du Comité [...] ce membre en informe dès que possible le Directeur général et le président ».

⁹ Article XXVI du Règlement général de l'Organisation.